



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

UNEDIC

Question écrite n° 122161

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les comptes de l'assurance chômage. Avec l'amélioration sur la situation de l'emploi en France, l'UNEDIC affiche pour 2006 un excédent de 344 millions d'euros. Les prévisions pour 2007 et 2008 sont favorables et laissent entrevoir des excédents compris entre 2 et 4,5 milliards d'euros. Aussi, il lui serait utile de savoir dans quelle mesure les marges de manoeuvre ainsi dégagées pourraient être utilisées pour aider les demandeurs d'emploi dans leur parcours et notamment pour faciliter leur reconversion.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122161

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3665